

Manuel d'utilisation de Bigame

1. Lorsque vous accédez à votre portail personnel dans Cerise, lors de votre première visite sur le menu « Bigame », vous serez invité à accepter le « Transfert de données Bigame » : veuillez vérifier que vous avez donné votre accord pour la transmission des données de Sanimed vers Bigame.



2. Bigame permet aux éleveurs de :

- Recevoir ses DAF électroniques en ligne via Cerise ou Myawenet. (avec possibilité de refuser un DAF en cas d'erreur)
- Prochainement
 - De pouvoir gérer son registre médicament en ferme.
 - Visualiser la liste des antibiotiques envoyés à l'AFMPS.

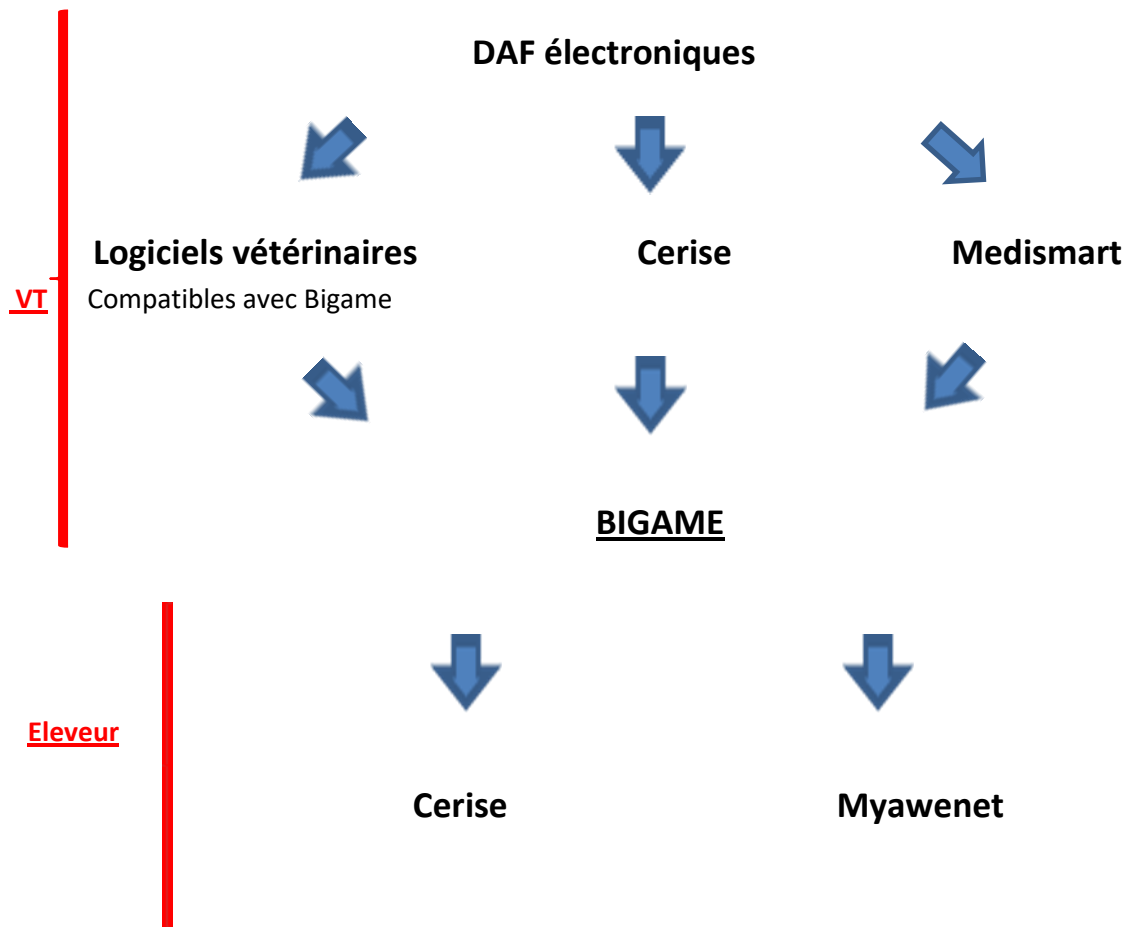
Cependant, pour que vous puissiez disposer des DAF électroniques de votre troupeau, **il faut impérativement que votre vétérinaire utilise soit :**

- Un logiciel compatible avec Bigame et correctement configuré
- Encode directement dans Bigame via le portail Cerise
- Utilise l'application smartphone MediSmart (Bigame)

Nb : Adressez-vous à votre vétérinaire pour lui demander d'activer ces options.

Pour disposer de la liste des applications compatibles et pour tous renseignements, les vétérinaires peuvent s'adresser à l'ARSIA. (helpdesk Cerise)





Dès que le DAF est transféré via le vétérinaire (« en cours d'envoi »), il faut une petite heure pour que les données soient visibles par l'éleveur dans Cerise ou dans Myawenet.

Ensuite, l'éleveur accepte son DAF (**V**), refuse son DAF (**X**) ou alors il y a une auto-validation après 2 semaines si l'éleveur ne répond pas.



Listing des DAF

DAF et prescriptions

[1] 2 3 20 éléments suivants >

Número de DAF	Date du DAF	Troupeau	Vétérinaire	Type de DAF	Statut	Détail	Imprimer	Tout valider	✓
1/1189/000621	17/02/2018			Document d'administration	Enregistré	Q	📄	✓	X
1/1189/000617	15/02/2018			Document d'administration	Enregistré	Q	📄	✓	X
1/1189/000611	12/02/2018			Document d'administration	Enregistré	Q	📄	✓	X
1/1189/000597	05/02/2018			Document d'administration	Enregistré	Q	📄	✓	X
1/1189/000574	22/01/2018			Document de fourniture	Auto-accepté	Q	📄		

Chaque DAF est visible et peut être imprimé sous format pdf :

Date : 12-02-2018

DAF (Document d'Administration et de Fourniture)

Vétérinaire (Dépôt) Adresse : _____ _____ _____ Statut du DAF : Enregistré Vétérinaire de guidance : NON	Responsable Nom : _____ Adresse : _____ _____	Troupeau Numéro de troupeau (ou étiquette) : _____ Adresse troupeau (sauf PA) : _____ _____
--	---	---

Médicaments administrés

Identification animal (groupe)	Maladie/Diagnostic initial	Dénomination médicament	Période d'attente	Numéro lot	Date de traitement	Durée	Quantité	Remarques
BE viande Bovins adultes	Cesarienne	Peni-Kel 300.000 IU/ml	Pour l'abattage : bovin : 8 jours, porc : 5 jours, Champ d'attente pour le lait : 15 jours (cf. étiquette)	27342a10	12-02-2018	1	0,4	
BE viande Bovins adultes	pathologie du système reproducteur	Procainil Chloridum 4 % + Adrenalinum 40 mg/ml - 0,036 mg/ml	Bovins, chevaux, porc, mouton : viande et abats : 3 jours.	27922a10	12-02-2018	1	0,4	

Signature vétérinaire	Signature responsable (pour réception)
-----------------------	--

L'original est destiné au responsable des animaux. La copie est conservée par le vétérinaire.

3. Il faut que l'éleveur ainsi que son vétérinaire d'exploitation aient donné leurs accords afin que toutes les données liées aux antibiotiques et anti-diarrhéiques à base de zinc puissent être transmises de Sanimed vers Bigame. Alors, dans l'onglet « Sanimed », vous trouverez l'ensemble des antibiotiques et anti-diarrhéiques à base de zinc utilisés dans l'exploitation.

Vous êtes ici : Accueil → Bigame

Français Nederlands Deutsch
 belbeefdemo Préférences Se déconnecter
 Accessibilité Contact

SaniWeb

- Bovins
- Etiquettes ICA

SaniCommande

- Commande de matériel d'identification
- Commande de boucles perdues

Bigame

- Listing des DAF
- **SaniMed éleveur**
- Transfert de données bigame

SaniRegistre

- Bovins
- Registre d'étable

SaniMed éleveur

Voici la liste des médicaments (antibiotiques et antidiarrhéiques à base de zinc) qui ont été envoyés vers SaniMed en relation avec la nouvelle législation en vigueur.

Aucun antibiotique n'a encore été envoyé à SaniMed.

4. Prochainement, il sera possible d'obtenir un rapport bi-annuel de consommation des antibiotiques par troupeau via l'application Bigame.